

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAIMOUNA TRANSPORT ET SERVICES »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE  
non loin du stade d'ebimpe, Lot 4319, Ilot 306

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAIMOUNA TRANSPORT ET SERVICES »

Objet :  
-commerce général  
-import-export  
-négoce  
-divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- a prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE  
non loin du stade d'ebimpe, Lot 4319, Ilot 306

Dirigeant(s) M SORO ZANA HAROUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02126 du 20/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14703/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

